

SEANCE DU 20 JUIN 2019

Présents : 9 Membres

Absente excusée : FOUGERE Audrey

Secrétaire : Monsieur FOUGERE Joël

Madame FOUGERE Audrey donne pouvoir à Monsieur HAMZAoui Jean-François

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Remplacement clôture derrière la Mairie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est favorable au rajout de ce point.

N° 541 – Renouvellement AEP « Rue de Saint-Mihiel » : Choix des entreprises

Monsieur Le Maire présente les offres de prix pour le renouvellement AEP de la Rue de Saint-Mihiel, à savoir :

-	SOGEA EST BTP	103 768,00 € HT
-	SEETP ROBINET	108 169,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir l'offre de SOGEA EST BTP
- de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

N° 542 – Réflexion sur le financement du réseau AEP

Monsieur Le Maire souhaite que le Conseil Municipal mène une réflexion sur le financement du réseau AEP.

Le Conseil Municipal propose à Monsieur le Maire de contacter des financeurs et de demander des simulations.

N° 543 – Accès PMR de la bibliothèque : Avenant

Monsieur Le Maire présente l'avenant au devis de l'Entreprise RJ CONSTRUCTION qui s'élève à la somme de 690,00 € TTC pour les travaux supplémentaires de l'accès PMR de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir l'avenant au devis de l'Entreprise RJ CONSTRUCTION
- de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

N° 544 – Remplacement clôture derrière la Mairie

Monsieur Le Maire présente le devis de la SARL PAYSAGES 55 qui s'élève à la somme de 1 314,00 € TTC pour le remplacement du grillage derrière la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir le devis de la SARL PAYSAGES 55

- de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

N° 545 – Agence Postale Communale : Remplacement de la gérante

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recruter du personnel pour faire face au remplacement momentané de fonctionnaires ou de contractuels, de catégorie C dans le cadre d'emplois administratif ou technique, indisponibles en cas de congé annuel ou de congé maladie.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer les contrats de remplacement nécessaires au bon fonctionnement du service pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les contrats de remplacement nécessaires au bon fonctionnement du service pour la durée du mandat.

N° 546 – Création d'un poste CAE – CUI - PEC

Monsieur Le Maire propose de créer un poste dans le cadre des emplois aidés (CAE-CUI-PEC).

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec l'Etat et le contrat de travail à durée déterminé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer un poste dans le cadre des emplois aidés (CAE-CUI-PEC)
- Précise que le contrat établi sur une durée de 1 an pourra être renouveler
- Précise que la durée de travail pourra aller jusqu'à 35 h par semaine
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

N° 547 – Points informations

- Renouvellement AEP « Rue de Saint-Mihiel » : Première réunion de chantier le 21 Juin 2019 à 9 h 00
- Sécurisation de la traversée du village : DETR 2019, la commune percevra 25 % au lieu de 20 % de subvention
- Renouvellement de la couche de roulement : la réalisation des enrobés sur la RD 34 par l'Entreprise COLAS sont programmés du 19 au 23 Juillet 2019
- Sinistre muret Monument aux Morts : GROUPAMA prend en charge le sinistre. Le devis transmis à l'assurance s'élève à 960 € TTC. Les travaux seront confiés à RJ CONSTRUCTION.
- Présentation du suivi de la consommation d'eau : Débit du m3/jour en forte augmentation
- Bon de souscription pour l'achat d'un livre destiné à la bibliothèque : Naissance de l'Union Laitière de la Meuse écrit par Monsieur HERMENT Rémi. (Prix : 15 € + 4,50 € de frais postaux)

N° 548 – Questions diverses

- Fosse septique maison Rue du Chenot

Séance levée à 20 H 40